

Lyon, le 13 octobre 2011

Cinq délibérations pour les lycéens rhônalpins

Alors que le Gouvernement s'attache à détruire la politique éducative de notre pays à coups de suppressions de poste d'enseignants et de réformes non abouties, la Région **Rhône-Alpes poursuit une politique ambitieuse pour les établissements et les lycéens** rhônalpins. En effet, sous la conduite de la vice-présidente Sylvie GILLET de THOREY, nous venons d'adopter cinq délibérations pour les lycées rhônalpins.

Dans le cadre du programme prévisionnel d'investissement, ce sont ainsi **410 millions d'euros** qui seront alloués à la **construction, rénovation et/ou réhabilitation des établissements** publics de Rhône-Alpes **pour la période 2012-2014**, afin d'améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des équipes enseignantes et les personnels TOS. A cela s'ajoute la **dotation de fonctionnement des lycées**, aussi délibérée au cours de cette Assemblée.

Parallèlement, un **Plan pour la qualité de la restauration scolaire dans les lycées** va être mis en place. Il permettra d'assurer la qualité nutritionnelle des repas, d'optimiser l'accueil, d'assurer une restauration lycéenne durable (conditions de travail des personnels, gestion des déchets...) et de gérer la tarification pour les familles.

En matière d'orientation, une délibération a également été adoptée pour rappeler notre **engagement en faveur du Mondial des métiers** organisé chaque année et offrant à chaque jeune la possibilité d'accéder en un même lieu et en un même temps à une information fournie et de qualité. Notre effort se poursuivra aussi en faveur des **forums locaux** et une **plateforme virtuelle sera créée** afin de permettre un accès à l'information tout au long de l'année.

Enfin, dans un **souci de responsabilité et d'efficacité, nous avons décidé de conduire une évaluation de ces politiques pour les lycées, afin de pouvoir, au besoin, réorienter et encore améliorer les dispositifs existants.**